

## Principaux chiffres du mois de mars 1995

### Météorologie

Les principaux indicateurs météorologiques du mois de mars 1995 ont été relativement proches des valeurs normales : la température moyenne de l'air a été de 5,1° C (normale saisonnière : 4,9° C), les précipitations ont atteint 76 mm, dont 10 cm de neige (valeur normale 1901-1961 : 69 mm), et l'insolation a été de 181 heures (normale saisonnière 1931-1961 : 156 heures).

### Population résidente

En mars, la population résidente du canton a augmenté de 370 personnes et se chiffre à 396 737 à la fin du mois (dont 461 saisonniers). Cette hausse résulte d'un solde migratoire positif de 258 personnes (arrivées dans le canton : 1 908, dont 181 saisonniers; départs : 1 650, dont 4 saisonniers) et d'un excédent des naissances (406) sur les décès (294) de 112 personnes.

En une année, la population résidente du canton (sans les saisonniers) s'est accrue de 4 126 personnes (+ 1,1 %), progression démographique davantage due aux résidents étrangers (+ 2 481) qu'à la population d'origine suisse (+1 645).

### Marché du travail

A fin mars, le nombre de *chômeurs* inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 16 099. En un mois, leur nombre augmente de 32. Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population active de 1990, est égal à 7,8 % à fin mars (sans changement depuis décembre 1994). La moyenne suisse se situe à 4,4 %; Genève est le canton le plus touché; il précède le Valais (7,6 %) et Vaud (7,5 %).

Quant aux *places vacantes* annoncées à l'Office cantonal de l'emploi, elles s'élèvent à 792 en mars contre 745 en février.

### Travailleurs étrangers

Le nombre de travailleurs étrangers (sans les fonctionnaires internationaux) s'élève, à fin mars, à 99 086, dont 70 627 travailleurs sous permis B (annuels) et C (établis), 28 017 frontaliers et 442 saisonniers (résultats communiqués par l'Office fédéral des étrangers). Par rapport à mars 1994, l'effectif total augmente de 402 unités (+ 0,4 %); les travailleurs résidents (titulaires de permis B et C) sont en hausse (+1 543), les frontaliers (- 548) et les saisonniers (- 593) en baisse.

2 mai 1995

## Construction de logements

Le mouvement des constructions neuves en mars 1995 : 116 logements neufs terminés, dont 18 villas ou bâtiments à un seul logement; 252 autorisés dont 40 villas et 241 pour lesquels une requête en autorisation de construire a été déposée, dont 52 villas.

Annuellement, soit de fin mars 1994 à fin mars 1995, 1 479 logements ont été construits (1 977 une année auparavant). On retrouve maintenant le déficit des mises en chantier d'il y a 2, voire 3 ans. Faute d'un niveau suffisamment élevé de constructions neuves, le gain annuel effectif de logements (qui prend aussi en compte les gains et les pertes liées à des transformations et à des démolitions) ne s'élève qu'à 1 451 unités (contre 1 916 une année plus tôt) et porte à 194 321 le nombre de logements existant dans le canton à fin mars 1995. Les projets qui pourraient démarrer incessamment restent nettement orientés à la baisse : 1 987 autorisations ont été délivrées (2 537 une année plus tôt). En revanche, les requêtes continuent toujours leur remontée : 2 207 ont été déposées pour des logements entre fin mars 1994 et fin mars 1995, au lieu de 1 654 une année avant.

## Transports

L'effectif des *véhicules immatriculés* dans le canton atteignait 237 992 à fin février 1995 (– 10 708 en un an). Le nombre de voitures de tourisme diminue de 10 519 en un an et se fixe à 192 281 en février. Recul aussi de l'effectif des motos (motocycles légers compris) : – 214; leur nombre s'établit à 23 907. Par contre, le nombre de camions en circulation continue de progresser : 11 921 en février, soit 581 de plus en un an.

A l'aéroport de Cointrin, le nombre de *passagers* enregistré en février 1995 au titre du trafic commercial (passagers en transit inclus) est en progression de 0,8 % par rapport à février 1994, passant de 460 694 à 464 478 en une année.

## Tourisme

Au mois de février 1995, 58 088 hôtes (61 279 en février 1994), dont 49 913 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 129 571, contre 136 958 en février 1994 (baisse de 7 387, soit – 5,4 %). Le taux d'occupation des lits s'inscrivait en moyenne à 36,2 % contre 37,1 % en février 1994.

## Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100)

En mars 1995, l'indice recule de 0,2 % et s'établit à 102,9 points. La hausse annuelle se fixe à 2,0 %, contre 1,8 % un an auparavant. En avril, l'indice passe à 103,0 points et progresse de 0,1 % en un mois. La hausse annuelle se fixe à 1,9 %, contre 1,6 % un an auparavant. ■